

Commune d'AVIGNON LES SAINT-CLAUDE**CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/15
COMPTE-RENDU**

Présents : POETE Yves, PERALTA Sandra, LANAUD Monique, BAILLY Michel, DUTEL Nathalie, GUYETAND Sébastien, JOST Sébastien, MOLLET Christophe, ODOBEZ Fabrice, PRIETO Anne-Cécile.

Excusée : GREE Brigitte, pouvoir à LANAUD Monique

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2015**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Délibérations :**
 - o **Décisions modificatives :**
 - o **Passage POS en PLU**
 - o **Suppression du budget du CCAS**
 - o **Schéma directeur d'assainissement, volet temps de pluie ; étude avec Saint-Claude**
- **Informations diverses :**
 - o **Compte rendu communauté de communes Haut Jura Saint-Claude**
 - o **Remplacement secrétariat**
 - o **Courrier assainissement autonome**
 - o **Congrès des Maires du 16 au 19 novembre**
 - o **Questions diverses**

Séance ouverte à 20h15

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Peralta Sandra se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance

- **Délibérations :**
 - o **Décisions modificatives :**

Frais de notaire à comptabiliser en investissement suite à échange de parcelles en 2013, il convient de procéder aux modifications suivantes :

Imputation comptable	Libellé opération	Montant
2111	Terrains nus	+ 680,00 €
2158	Rénovations archives municipales	- 680,00 €

A la demande du percepteur, il convient de régulariser le fonds de péréquation intercommunal (FPIC)*:

Imputation comptable	Libellé opération	Montant
014/73925	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 150,00 €
022	Dépenses imprévues	- 150,00 €

* Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Pour 2015, la commune d'Avignon percevra 7 367€ et versera 650 €.

○ **- Passage POS en PLU**

La loi ALUR du 26 mars 2014 prévoit la disparition du Plan d'Occupation des Sols au profit du Plan Local d'Urbanisme puis au PLU i (intercommunal). Actuellement la commune d'Avignon est en POS. Si la commune n'engage pas de démarche pour le passage en PLU, celle ci passera en RNU (Règlement National d'Urbanisme) au 01/01/2016.

M. le maire expose :

- Les impératifs que doit contenir la délibération concernant le passage POS en PLU.
- Le coût estimatif de la mise en œuvre d'un PLU est estimé entre 20 000 et 30 000 €. C'est une dépense qui sera nécessaire tôt ou tard mais des économies d'échelle peuvent être espérées.
- L'incohérence à conduire une réflexion à l'échelle de notre seule commune.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des conseillers de repousser cette délibération lors du prochain conseil municipal.

Sandra Peralta propose un groupe de travail avec la commission des finances afin de prioriser les projets de la commune d'Avignon (à planifier avant le prochain conseil municipal).

○ **Suppression du budget du CCAS**

Un nouveau texte prévoit pour les communes de moins de 1500 habitants, la possibilité de dissoudre le budget du CCAS. Cette suppression ne modifie pas l'existence même du CCAS mais supprime simplement l'obligation d'ouvrir un budget spécifique dont le nombre d'actes est très restreint.

Cette suppression permettra d'économiser les coûts d'éditions des budgets.

A l'unanimité le conseil approuve cette décision. Cette dissolution se fera en date du 31/12/2015.

○ **Schéma directeur d'assainissement, volet temps de pluie ; étude avec Saint-Claude**

Une réunion a été organisée par la mairie de Saint-Claude et les communes déversant leurs eaux pluviales à la station d'épuration de Saint-Claude. En cas de pluies abondantes, la station d'épuration est saturée. Monsieur Fondraz, technicien de la ville de Saint-Claude, préconise une étude sur l'assainissement en cas de pluie. Le coût global de l'étude serait d'environ 50 000 euros. La commune d'Avignon participerait à cette dépense au prorata de la longueur du réseau. Un chiffrage plus précis est attendu.

A l'unanimité le conseil approuve le principe de cette étude.

○ **Compte rendu communauté de communes Haut Jura Saint-Claude**

Le conseil communautaire s'est réuni le 16 septembre dernier, il accueillait 15 nouveaux membres suite aux élections partielles de Ravillolles. Le président de HJSC a proposé 2 vices présidences supplémentaires aux conseillers représentants de la ville de Saint-Claude. Ce vote sera soumis lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

○ **Remplacement secrétariat**

Madame Dominique Ecoffey secrétaire de mairie est actuellement en arrêt maladie. Pour pallier les tâches administratives, une convention est signée avec le Centre de Gestion du Jura. Madame Laurence Terrier assurera les missions de secrétaire de mairie pour une durée hebdomadaire de 13 heures, cette convention ne pourra pas dépasser une période de 3 mois.

○ **Courrier assainissement autonome**

Monsieur le Maire a établi un courrier à tous les propriétaires d'installations d'assainissement non collectif. Ce courrier a pour but d'informer que les installations non conformes pourront faire l'objet d'une aide financière (Compétence HJSC) lors de la remise en conformité par les propriétaires.

○ **Congrès des Maires du 16 au 19 novembre**

Monsieur le maire et la Madame la première adjointe se rendront à Paris du 17 au 19 novembre au congrès des Maires avec l'association des maires du Jura.

○ **Informations et questions diverses**

- Repas des Sages

En raison des élections régionales de décembre, le repas des Sages aura lieu le dimanche 15 novembre 2015 à la salle communale de l'Essard.

- Contrat Maria Colin

Le contrat de travail de madame Maria Colin a été reconduit.

- Visite du SYDOM le 19/09/2015

A l'initiative du SICTOM du Haut-Jura, Nathalie Dutel et Michel Bailly sont allés visiter le centre de Tri du SYDOM à Lons-le-Saunier. Nathalie Dutel a expliqué sous forme de diaporama une présentation complète de la chaîne du tri. Monsieur le Maire remercie chaleureusement le travail réalisé.

Séance levée à 22 heures 50.

Prochain réunion du conseil municipal : le 5 novembre 2015 à 20h15 en mairie

Le Maire,

Yves POÈTE

Le secrétaire de séance

Sandra Peralta.....